DEPARTEMENT
DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU GRAND ANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 07 JUILLET 2016

Délibération
n° 2016.07. 90.B

Acquisition de bus hybrides dans le cadre du renouvellement de la flotte GrandAngoulême - Demandes de subventions

LE SEPT JUILLET DEUX MILLE SEIZE à 17h00, les membres du bureau communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **01 juillet 2016**

Secrétaire de séance : Jacky BOUCHAUD

Membres présents :

Jean-François DAURE, Marie-Hélène PIERRE, Denis DOLIMONT, Michel GERMANEAU, Jacky BOUCHAUD, Gérard DEZIER, Yannick PERONNET, Anne-Marie BERNAZEAU, Vincent YOU, François NEBOUT, André BONICHON

Ont donné pouvoir :

Excusé(s) :

Fabienne GODICHAUD, Isabelle FOSTAN, Bernard CONTAMINE, Jacques PERSYN, Guy ETIENNE, Gérard BRUNETEAU

Absent(s) :

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 JUILLET 2016

DELIBERATION N° 2016.07. 90.B

AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE / POLITIQUES DE MOBILITÉ	Rapporteur : **Monsieur GERMANEAU**

ACQUISITION DE BUS HYBRIDES DANS LE CADRE DU RENOUVELLEMENT DE LA FLOTTE GRANDANGOULÊME - DEMANDES DE SUBVENTIONS

Dans un souci d'amélioration constante des services rendus aux usagers des transports publics, GrandAngoulême a décidé de s'inscrire dans une nouvelle dynamique de transport collectif et d'améliorer les performances de son réseau de transport urbain.

Prenant en compte les enjeux de la transition écologique dans la mise en œuvre de ses actions, GrandAngoulême, par délibération n° 154.B du 6 décembre 2012, décidait d'acquérir un bus hybride – thermique/électrique - pour tester l'intérêt de cette technologie. Après une année de test, l'hybride a fait ses preuves sur le territoire.

C'est pourquoi, dans le cadre du renouvellement 2016 d'une partie de la flotte, les bus seront équipés de la technologie hybride EURO VI et des aménagements nécessaires à la mise aux normes relative à l'accessibilité.

Choisis suite à la consultation de la centrale d'achat du transport public, les bus de marque HEULIEZ seront mis en service fin 2016.

Cette acquisition concerne :
- 3 autobus standard hybride, pour un coût unitaire HT de 378 750€,
- 1 autobus articulé hybride pour un coût unitaire HT de 499 950€.

Le surcoût de la technologie hybride pourrait être totalement absorbé par les subventions mobilisées, notamment par du Fonds européen de développement régional (FEDER) (appelé à hauteur de 60 % du surcoût) et les crédits Territoire à énergie positive pour la croissance verte (TEP CV).

De cette manière, le plan de financement prévisionnel de l'opération s'établirait ainsi :

Typologie des dépenses	Montant (en € HT)	Recettes	Montant	%
Autobus Standards Hybrides (3)	1 136 250	État (TEP CV)	600 000	36,6%
Autobus articulé hybride (1)	499 950	FEDER	350 862	21,4%
Communication (adhésifs UE et TEP CV)	2 000	Autofinancement	687 338	42,0%
TOTAL	**1 638 200**	**TOTAL**	**1 638 200**	**100,0%**

…/…

Je vous propose :

D'APPROUVER le plan de financement de cette opération.

D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à solliciter toutes les subventions mobilisables, notamment via le FEDER, et à signer tous les documents afférents à ce dossier.

APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE.

Certifié exécutoire :	
Reçu à la Préfecture de la Charente le : **11 juillet 2016**	**Affiché le :** **11 juillet 2016**